



RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS RICHELIEU

St-Denis-sur-Richelieu, le 5 mars 2020

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu nous a informé le 18 février dernier qu'elle planifiait devoir effectuer un déversement d'eaux usées afin de permettre la réalisation de travaux à son usine d'épuration. Ce déversement a eu lieu du 3 mars jusqu'au 4 mars en soirée. Le volume d'eau usée déversé est relativement minime en comparaison avec le débit d'eau de la rivière Richelieu dans laquelle s'alimente l'usine de filtration de l'AIBR ce qui fait en sorte que nous n'avons observé aucune variation notable de la qualité de l'eau en raison de ce déversement d'eau usée. Cette situation n'a donc aucun impact sur la qualité de l'eau potable produite par la station de traitement d'eau potable de la Régie de l'AIBR.

La direction.